



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU LION D'ANGERS SÉANCE DU 05 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune du Lion d'Angers, convoqué le vingt-six décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des conseils de la mairie, sous la présidence de Monsieur GLÉMOT Étienne, Maire.

Étaient convoqués : Mme CHARRAUD Isabelle, M. DELOIRE Jérôme, Mme DESNOS Caroline, Mme FURIC Tiphaine, M. GABORIAUD Bernard, M. GEORGET David, M. GLÉMOT Étienne, Mme GROSBOIS Mélanie, M. GUEUDET Arnaud, M. GUILLEMIN Richard, Mme HAMARD Marie-Claude, Mme HUBERT Céline, M. LOREAU Samuel, Mme MADIOT Séverine, M. MAURIER Jérôme, Mme MELLIER Marie, M. MUHAMMAD Nooruddine, Mme NOIROT Muriel, Mme PAQUEREAU Amélie, M. PARIS Jean-Paul, Mme PELLETIER Estelle, M. PERRAULT Sylvain, M. PISCIONE Patrick, M. RAYNAL Michel, Mme SORET-LENEUTRE Valérie, Mme STEINIRGER Émeline, Mme THÉBAULT Angélique, Mme MAROLLEAU Estelle.

Étaient excusés :

Mme HAMARD Marie-Claude a donné procuration à M. MUHAMMAD Nooruddine ;
Mme MADIOT Séverine a donné procuration à M. GUEUDET Arnaud ;
Mme MAROLLEAU Estelle a donné procuration à M. GUILLEMIN Richard ;
Mme NOIROT Muriel a donné procuration à M. GLÉMOT Étienne ;
M. PERRAULT Sylvain a donné procuration à M. DELOIRE Jérôme ;
Mme SORET-LENEUTRE Valérie a donné procuration à M. GABORIAUD Bernard.

Étaient absents :

Mme DESNOS Caroline, excusée ;
Mme HUBERT Céline, excusée ;
Mme PELLETIER Estelle, excusée.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle CHARRAUD

Nombre de conseillers en exercice.....	28
Nombre de conseillers présents.....	19
Nombre de suffrages exprimés.....	25

Conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
Extrait du procès-verbal de la présente séance affichée à la porte de la Mairie

2026-01-01 / Débat d'Orientation Budgétaire 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur Proposition de Monsieur le Maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales (article L. 2312-1), la commune est tenue d'élaborer un **rapport sur les orientations budgétaires**. Ce rapport doit comporter :

- Une présentation des orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement ainsi qu'en investissement ;
- Une présentation des engagements pluriannuels envisagés ;
- Des informations relatives à la structure et à la gestion de la dette ;

- Des informations relatives à la structure des effectifs, aux dépenses de personnel et à la durée effective du travail au sein de la collectivité.

Ce rapport doit donner lieu à un débat au conseil municipal dans les deux mois précédent le vote du budget primitif.

Oui le rapporteur ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **De prendre acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

Le Lion d'Angers, 05 janvier 2026.

Le Maire,
Étienne GLÉMOT



La secrétaire de séance,
Isabelle CHARRAUD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Rapport d'Orientation Budgétaire

Exercice 2026

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE RÉSULTATS 2025

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

3.1 L'attribution de compensation

3.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

1 SYNTHÈSE - EXERCICE 2025 (budget principal)

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20260105-2026-01-01-DE
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026



Taux d'épargne brute

Moyenne 2020-2024

Résultat prov. 2025

Recettes réelles hors 775, 776 & chap. 78 [A]	3 949 826 €	5 245 000 €
Dépenses réelles hors 675, 676 & chap. 68 [B]	2 537 099 €	3 336 000 €
Épargne brute [C=A-B]	1 412 727 €	1 909 000 €
Taux d'épargne brute [D=C/A]	35,8 %	36,4 %

Résultat prévisionnel 2025

Section d'investissement

Recettes réelles et d'ordre	+ 2 040 000,00 €	Recettes réelles et d'ordre	+ 5 805 000,00 €
Dépenses réelles et d'ordre	- 1 924 000,00 €	Dépenses réelles et d'ordre	- 3 818 000,00 €
<i>Résultat de l'exercice 2025</i>	<i>+ 116 000,00 €</i>	<i>Résultat de l'exercice 2025</i>	<i>+ 1 987 000,00 €</i>
<i>RAR 2025 reporté en 2026 (recettes)</i>	<i>+ 110 000,00 €</i>		
<i>RAR 2025 reporté en 2026 (dépenses)</i>	<i>- 648 000,00 €</i>		
Résultat annuel avec RAR	- 422 000,00 €	Résultat annuel	+ 1 987 000,00 €
<i>Report du résultat 2024</i>	<i>-775 459,72 €</i>	<i>Report du résultat 2024</i>	<i>0,00 €</i>
Résultat cumulé de la section	- 1 197 459,72 €	Résultat cumulé de la section	+ 1 987 000,00 €

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE RÉSULTATS 2025

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

3.1 L'attribution de compensation

2.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

Recettes de fonctionnement	Résultat provisoire 2025	Projection 2026	Évolution
Produits des domaines, services et ventes [chap. 70]	175 000,00 €	150 000,00 €	- 14,2 %
Impôts et taxes, y compris fiscalité locale [chap. 73]	2 160 000,00 €	2 260 000,00 €	+ 4,6 %
Dotations et participations [chap. 74]	2 800 000,00 €	2 170 000,00 €	- 22,5 %
Autres produits de gestion courante [chap. 75]	110 000,00 €	100 000,00 €	- 9,0 %
Produits spécifiques [chap. 77]	405 000,00 €	0,00 €	/
<i>Sous-total recettes réelles de fonctionnement</i>	<i>5 650 000,00 €</i>	<i>4 680 000,00 €</i>	<i>-17,1 %</i>
Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 000,00 €	160 000,00 €	
TOTAL RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	5 805 000,00 €	4 840 000,00 €	
Résultat reporté de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	
TOTAL RECETTES CUMULÉES DE FONCTIONNEMENT	5 805 000,00 €	4 840 000,00 €	

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20260105-2026-01-01-DE
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026



1^{er} poste de recettes réelles :

les impôts et taxes

Taxes foncières, taxe d'habitation, FPIC, droits de mutation à titre onéreux, reversement du produit des jeux hippiques, etc.

➤ **Évolution par rapport au résultat 2025 :**
hausse (augmentation en trompe-l'oeil : liée au correctif à la baisse de 2025 qui suivait l'erreur des bases 2024)



2nd poste de recettes réelles :

les dotations et participations

Dotation globale de fonctionnement, allocations compensatrices, etc.

➤ **Évolution par rapport au résultat 2025 :**
forte baisse (très importante compensation en 2025 de l'erreur de versement des allocations compensatrices de 2024 qui ont gonflés les recettes)



3^{ème} poste de recettes réelles :

les produits des services, revenus du domaine

Redevances perçues par la commune (concessions de cimetière, occupation du domaine public, etc.), locations du bati, remboursement de personnel mis à disposition, etc.

➤ **Évolution par rapport au résultat 2025 : stable**

2.1 IMPOTS ET TAXES

Il sera proposé de maintenir les taux communaux en 2026 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (40,18%), ainsi que pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties (35,43%) et pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (12,70%).

La taxe d'habitation sur les logements vacants (12,70%), remise en œuvre en 2025, sera effective en 2026

Ressources de fiscalité directe locale	Taux 2026	Projection 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties	40,18%	2 408 000 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35,43%	135 000 €
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	12,70%	20 000 €
Taxe d'habitation sur les logements vacants	12,70%	15 000 €

2.1 IMPOTS ET TAXES

La commune perçoit également des **allocations compensatrices de pertes de ressources** liées à des mesures d'exemption et d'abattements décidées par l'État.

Synthèse des ressources fiscales	Recettes 2025	Projection 2026	Évolution
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 366 269 €	2 408 000 €	+ 1,7 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	135 116 €	135 000 €	- 0,0 %
<i>Contribution coefficient correcteur</i>	- 659 178 €	- 548 000 €	
Taxes d'habitation (RS + LV)	20 620 €	35 000 €	+ 69,7 %
Allocations compensatrices	771 642 €	480 000 €	- 37,8 %
Allocations de pertes de base TFPB	215 429 €	0 €	/
TOTAL	2 849 898 €	2 510 000 €	- 11,9 %

2.1 IMPOTS ET TAXES

La commune du Lion d'Angers est bénéficiaire du **fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)**. Elle perçoit également les **droits de mutation à titre onéreux (DMTO)** issus de son territoire (taxes imposées lors de la vente d'un bien immobilier) ainsi qu'un **reversement du prélèvement l'Etat sur le produit brut des jeux hippiques**.

Autres ressources	Recettes 2025	Projection 2026
FPIC	43 683 €	45 000 €
Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)	180 000 €	140 000 €
Reversement produit brut jeux hippiques	35 029 €	35 000 €
TOTAL	258 712 €	220 000 €

2.2 DOTATIONS

S'agissant des **dotations**, la **dotation globale de fonctionnement (DGF)** constitue la principale dotation de l'État à la commune du Lion d'Angers ; cette dernière est l'agrégation de différentes composantes.

Dotation globale de fonctionnement (DGF)	Recettes 2025	Projection 2026
Dotation forfaitaire (DF)	544 220 €	545 000 €
Dotation de solidarité rurale « bourg-centre » (DSR BC)	561 385 €	561 000 €
Dotation de solidarité rurale « péréquation » (DSR P)	176 126 €	176 000 €
Dotation de solidarité rurale « cible » (DSR C)	243 439 €	243 000 €
Dotation nationale de péréquation (DNP)	101 775 €	100 000 €
TOTAL	1 626 945 €	1 625 000 €

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE RÉSULTATS 2025

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

3.1 L'attribution de compensation

3.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

3 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

Dépenses de fonctionnement	Résultat provisoire 2025	Projection 2026	Évolution
Achats [chap. 60]	400 000,00 €	405 000,00 €	+ 1,2 %
Services extérieurs [chap. 61 & 62]	620 000,00 €	625 000,00 €	+ 0,8 %
Impôts et taxes [chap. 63]	20 000,00 €	20 000,00 €	+ 0,0 %
Atténuations de produits [chap. 014]	1 550 000,00 €	1 700 000,00 €	+ 9,6 %
Charges de gestion courante [chap. 65]	715 000,00 €	700 000,00 €	- 2,1 %
Charges financières [chap. 66], spécifiques [chap. 67] et dotations [chap. 68]	33 000,00 €	37 000,00 €	+ 12,1 %
<i>Sous-total dépenses réelles de fonctionnement</i>	<i>3 338 000,00 €</i>	<i>3 487 000,00 €</i>	+ 4,4 %
Virement à la section d'investissement			
Opérations d'ordre de transfert entre sections	480 000,00 €	500 000,00 €	
TOTAL DEPENSES RÉELLES ET D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 818 000,00 €	3 987 000,00 €	

3 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20260105-2026-01-01-DE
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026



1 700
K€

1^{er} poste de dépenses réelles : les atténuations de produits

Attribution de compensation versée à la CCVHA, incluant pour une large part les frais liés au personnel municipal (cf. point 6).

➤ **Évolution par rapport au résultat 2025 : hausse** (charges de personnel : renfort services techniques + action sociale, pas de vacance de poste).

625
K€

3^{ème} poste de dépenses réelles : les services extérieurs

Prestations extérieures d'entretien (cimetière, haies...), contrats de maintenance et d'entretien, interventions de réparations sur bâtis communaux, location de matériel et de locaux, charges locatives, etc.

➤ **Évolution par rapport au résultat 2025 : stable**

405
K€

4^{ème} poste de dépenses réelles : les achats

Factures d'électricité, de gaz et d'eau des bâtiments et installations communales, achat de carburant, petit matériel, fournitures, etc.

➤ **Évolution par rapport au résultat 2025 : stable**

700
K€

2nd poste de dépenses réelles : les charges de gestion courante

Subventions versées aux écoles privées, à Récréa'lion, au SIEML (travaux 2008-2011), aux associations, indemnités et frais des élus, etc.

➤ **Évolution par rapport au résultat 2025 : stable**

3.1 L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'Attribution de Compensation pour la section de fonctionnement se décompose comme suit :

Attribution de compensation / fonctionnement	Exercice 2025	Projection 2026
(1) AC dite historique au 1 ^{er} janvier 2017	197 151 €	197 000 €
(2) Charges transférées à compter de 2017	- 65 987 €	- 65 000 €
(3) Reversements de fiscalité	207 256 €	207 000 €
(4) Refacturation des services mutualisés	- 1 941 218 €	- 2 056 000 €
(5) Régularisations de l'exercice précédent	54 620 €	17 000 €
TOTAL	- 1 548 178 €	- 1 700 000 €

3.1 L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'ensemble des services mutualisés sont refacturés par la CCVHA à la commune du Lion d'Angers via l'attribution de compensation (AC).

Refacturation des services mutualisés par la CCVHA à la commune du Lion d'Angers	Exercice 2025	Projection 2026	Évolution
Frais de personnel de la commune du Lion d'Angers	1 827 229 €	1 935 000 €	+ 5,9 %
Frais acquisition et nettoyage des EPI et vêtements	3 768 €	4 000 €	+ 6,1 %
Prestations et services des services communs	108 432 €	115 000 €	+ 6,0 %
Services de gestion de la dette	1 789 €	2 000 €	+ 11,8 %
TOTAL	1 941 218 €	2 056 000 €	+ 5,9 %

3.2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'ensemble des frais liés au personnel municipal (rémunérations, charges sociales, cotisations assurances, médecine du travail...) **sont refacturés par la Communauté de communes auprès de la commune, via l'attribution de compensation (AC).**

Au 1^{er} janvier 2026, la commune du Lion d'Angers compte **43 emplois permanents** (dont 3 en catégorie A, 5 en catégorie B et 35 en catégorie C), pour un total de 40,4 ETP, pourvus à hauteur de 37,5 ETP.

S'y ajoutent des emplois non permanents (saisonniers, apprentis) et des mises à disposition estimés à environ 2 équivalent temps plein (ETP).

Les frais de personnel pour l'année 2025 sont estimés à 1 827 229 € (attente des montants du 4^{ème} trimestre).

3.2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Agent	Quotité	Prév. 2025	Coût 2025	Prévisions 2026		
		Total prévision service sur l'année	Total coût agents sur l'année	TOTAL DEPENSES AGENT SUR L'ANNEE	TOTAL RECETTES AGENT SUR L'ANNEE	Total coût agent sur l'année
ADMINISTRATIF		572 815,88 €	598 838,30 €	599 713,63 €	12 000,00 €	587 713,63 €
ACTION SOCIALE		76 950,83 €	51 277,69 €	101 037,09 €	0,00 €	101 037,09 €
SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE		240 755,02 €	226 891,36 €	212 589,94 €	0,00 €	212 589,94 €
TECHNIQUE		885 418,70 €	845 956,01 €	954 203,25 €	9 000,00 €	945 203,25 €
Provision maladie / absences	1	30 000,00	0,00	5000,00	0,00	5 000,00
Formation/mission	1		0,00	15500,00	0,00	15 500,00
Medecine du travail	1	6 000,00	1 332,43	1500,00	0,00	1 500,00
Assurance statutaire	1	78 000,00	102 934,03	71000,00	0,00	71 000,00
Rbt heures syndicales	1		0,00	0,00	500,00	-500,00
FNCSFT*	1	-2 500,00	0,00	0,00	3 500,00	-3 500,00
		1 887 440,43 €	1 827 229,83 €	1 960 543,90 €	25 000,00 €	1 935 543,90 €

*Fonds National de Compensation du Supplément Familial de Traitement

3.2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le montant de la rémunération chargée du personnel municipal est projeté pour l'exercice 2026 à 1 935 000 € (contre 1 827 229 € en 2025), soit une hausse nette de 108 000 €, s'expliquant pour la partie des hausses principalement par :

- Effet GVT (glissement vieillesse technicité, + 40 000 €)
- Recrutement à l'action sociale (+ 50 000 €, responsable du service en mars) et aux services techniques (+ 45 000 €, poste vacant + poste supplémentaire en cours d'année)

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE RÉSULTATS 2025

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

3.1 L'attribution de compensation

3.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUTE

Évolution du taux d'épargne brute	Moyenne 2020-2024	Résultat prov. 2025	Projection 2026	Moyenne strate départementale (2024 – 5 000 à 10 000 hab)
Recettes réelles hors 775, 776 & chap. 78 [A]	3 949 826 €	5 245 000 €	4 680 000 €	7 039 543 €
Dépenses réelles hors 675, 676 & chap. 68 [B]	2 537 099 €	3 336 000 €	3 482 000 €	5 899 137 €
Épargne brute [C=A-B]	1 412 727 €	1 909 000 €	1 198 000 €	1 140 406 €
Taux d'épargne brute	35,8%	36,4%	25,6 %	16,2%

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE RÉSULTATS 2025

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

3.1 L'attribution de compensation

2.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

Recettes d'investissement	Résultat provisoire 2025	Restes à réaliser pour 2026
Hors opération	1 079 000,00 €	0,00 €
<i>Dont FCTVA</i>	150 000,00 €	0,00 €
<i>Dont taxe d'aménagement</i>	20 000,00 €	0,00 €
<i>Dont excédents de fonctionnement 2024</i>	885 000,00 €	0,00 €
<i>Dont reprise pour erreur affectation budgétaires N-1 & N-2</i>	24 000,00 €	0,00 €
Voirie	0,00 €	18 000,00 €
Communication	29 000,00 €	0,00 €
22_Camping – bâtiment & voirie	15 000,00 €	0,00 €
22_Groupe scolaire Edmond Girard	100 000,00 €	0,00 €
22_Terrain synthétique	0,00 €	20 000,00 €
24_Eglise Andigné	0,00 €	44 000,00 €
24_Vidéoprotection route de Thorigné et Château Gontier	0,00 €	12 500,00 €
25_rueliberation	0,00 €	15 500,00 €
<i>Sous-total recettes réelles d'investissement</i>	1 223 000,00€	110 000,00 €

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

Recettes d'investissement	Résultat provisoire 2025	Restes à réaliser pour 2026
Sous-total recettes réelles d'investissement	1 223 000,00 €	110 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	477 000,00 €	0,00 €
Opérations patrimoniales	340 000,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 040 000,00 €	110 000,00 €
TOTAL RECETTES CUMULÉES D'INVESTISSEMENT	2 150 000,00 €	

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

Recettes d'investissement	Restes à réaliser de 2025	Prop. nouvelles pour 2026
Hors opération	0,00 €	3 052 000,00 €
<i>Dont FCTVA</i>		140 000,00 €
<i>Dont taxe d'aménagement</i>		25 000,00 €
<i>Dont excédents de fonctionnement 2025</i>		1 987 000,00 €
<i>Dont virement prévisionnel de la section de fonctionnement 2026</i>		850 000,00 €
Voirie	18 000,00 €	
22_Terrain synthétique	20 000,00 €	
24_Couverture église Andigné	44 000,00 €	
24_Vidéoprotection route de Thorigné et Château Gontier	12 500,00 €	
24_Orgue église Lion d'Angers	0,00 €	
25_Extension des services techniques	0,00 €	50 000,00 €
25_Rueliberation	15 500,00 €	
<i>Sous-total recettes réelles d'investissement</i>	110 000,00 €	3 052 000,00 €

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

Recettes d'investissement	Restes à réaliser de 2025	Prop. nouvelles pour 2026
Sous-total recettes réelles d'investissement	110 000,00 €	3 052 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	500 000,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	400 000,00 €
TOTAL RECETTES RÉELLES ET D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	110 000,00 €	3 952 000,00 €
TOTAL RECETTES CUMULÉES D'INVESTISSEMENT		4 062 000,00 €

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE RÉSULTATS 2025

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

3.1 L'attribution de compensation

3.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

6 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20260105-2026-01-01-DE
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026



Dépenses d'investissement	Résultat provisoire 2025	Restes à réaliser pour 2026
Emprunts et dettes assimilées	254 000,00 €	0,00 €
Hors opération	42 500,00 €	0,00 €
Bâtiments communaux	71 000,00 €	29 000,00 €
Matériel	305 000,00 €	8 000,00 €
Urbanisme	334 000,00 €	23 000,00 €
Voirie	121 000,00 €	47 000,00 €
22_Camping – bâtiment & voirie	54 000,00 €	29 000,00 €
22_Rue du Courgeon	5 000,00 €	0,00 €
22_Rénovation église	51 000,00 €	0,00 €
22_Groupe scolaire Edmond Girard	3 500,00 €	0,00 €
22_Local sportif Vélo	9 000,00 €	0,00 €
22_Local Solidarité	500,00 €	0,00 €
24_Eglise Andigné	157 000,00 €	0,00 €
24_Orgue Eglise LDA	1 000,00 €	26 000,00 €
24_videoprotection	16 500,00 €	56 000,00 €
25_extension services techniques	4 000,00 €	30 000,00 €
25_espace culturel	0,00 €	0,00 €
25_rue de la libération	0,00 €	400 000,00 €
Sous-total dépenses réelles d'investissement	1 429 000,00 €	648 000,00 €

6 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

Dépenses d'investissement	Résultat provisoire 2025	Restes à réaliser pour 2026
Sous-total dépenses réelles d'investissement	1 429 000,00 €	648 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	155 000,00 €	0,00 €
Opérations patrimoniales	340 000,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES RÉELLES ET D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 924 000,00 €	648 000,00 €
TOTAL DÉPENSES CUMULÉES D'INVESTISSEMENT	2 572 000,00 €	

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Accusé de réception en préfecture
049-200053239-20260105-2026-01-01-DE
Date de télétransmission : 07/01/2026
Date de réception préfecture : 07/01/2026



Dépenses d'investissement	Restes à réaliser de 2025	Propositions nouvelles pour 2026
Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	200 000,00 €
Hors opération	0,00 €	120 000,00 €
Bâtiments communaux	29 000,00 €	
Matériel	8 000,00 €	
Urbanisme	23 000,00 €	
Voirie	47 000,00 €	
22_Camping – bâtiment & voirie	29 000,00 €	
24_Orgue Eglise LDA	26 000,00 €	
24_videoprotection	56 000,00 €	
25_extension services techniques	30 000,00 €	370 000,00 €
25_espace culturel	0,00 €	350 000,00 €
25_rue de la libération	400 000,00 €	0,00 €
Sous-total dépenses réelles d'investissement	648 000,00 €	1 040 000,00 €

6 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Dépenses d'investissement	Restes à réaliser de 2025	Propositions nouvelles pour 2026
Sous-total dépenses réelles d'investissement	648 000,00 €	1 040 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	160 000,00 €
Opérations patrimoniales	0,00 €	400 000,00 €
TOTAL DEPENSES RÉELLES ET D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	648 000,00 €	1 600 000,00 €
TOTAL DÉPENSES CUMULÉES D'INVESTISSEMENT		2 248 000,00 €

6 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Excédent d'investissement	Montant
Recettes cumulées d'investissement 2026	4 062 000,00 €
Dépenses cumulées d'investissement 2026 déjà engagées	2 248 000,00 €
Report du déficit d'investissement 2025	660 000,00 €
TOTAL EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2026 A RÉPARTIR	1 154 000,00 €

6 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Investissements proposés – propositions nouvelles	Montant
Virement aux budgets annexes (Hauts du Courgeon)	200 000,00 €
Bâtiments communaux (Gros travaux) / Matériel / Voirie	450 000,00 €
Acquisitions foncières	50 000,00 €
Restauration de l'orgue (part communale → montant net des recettes inscrites – DRAC/CD/Mécénat)	60 000,00 €
Etude de restauration du clocher de l'église d'Andigné	15 000,00 €
Gare routière	300 000,00 €
Etude de maîtrise d'œuvre d'un boulodrome	20 000,00 €
Etude de maîtrise d'œuvre d'aménagement quai d'Anjou/place du Champs de Foire	50 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENTS PROPOSÉS	1 145 000,00 €

SOMMAIRE

1 SYNTHÈSE RÉSULTATS 2025

2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

2.1 Impôts et taxes

2.2 Dotations

3 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

3.1 L'attribution de compensation

3.2 La gestion des ressources humaines

4 TAUX D'ÉPARGNE BRUT

5 RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

6 DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

7 STRUCTURES ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

7 STRUCTURE ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

Évolution de la capacité de désendettement [Budget principal]

	Encours de dette au 31/12	Epargne brute	Capacité de désendettement	Encours de dette moyenne strate (5 000 - 10 000 hab)	Capacité de désendettement moyenne strate (5 000 - 10 000 hab)
Année 2020	1 424 660 €	1 508 215 €	0,9 année	3 637 088 €	3,7 années
Année 2021	1 212 403 €	1 750 668 €	0,7 année	3 912 975 €	3,7 années
Année 2022	1 969 472 €	1 493 669 €	1,3 année	3 977 220 €	3,8 années
Année 2023	1 696 755 €	1 253 776 €	1,3 année	4 048 226 €	3,6 années
Année 2024	1 422 030 €	1 089 000 €	1,3 année	4 023 395 €	3,5 années
Année 2025	1 168 875 €	1 909 000 €	0,6 année		
Année 2026	970 162 €	1 198 000 €	0,8 année		